

Quand la violence s'invite dans la famille

08h30-08h45

Accueil • Christophe ARBUS (Psychiatre, Toulouse), Radoine HAOUÏ (Psychiatre, Toulouse)

08h45-09h00

Introduction • Nidal NABHAN-ABOU (Psychiatre, Rennes), Mathieu LACAMBRE (Psychiatre, Montpellier)

09h00-12h30

SESSIONS DE LA MATINÉE

Président : Marie LECLAIR (Présidente de la chambre des mineurs de la cour d'appel de Toulouse)

Moderateur : Manuel ORSAT (Psychiatre, Le Mans)

Spécificités cliniques, juridiques et sociales

Alors que la famille propose un espace théorique sécuritaire et contenant, elle a subi de nombreux bouleversements sociologiques ces dernières décennies. Depuis toujours lieu de violences passées sous silences, nous interrogerons leurs organisations, leurs expressions et l'évolution des réponses juridiques.

09h00-09h45

Les réponses juridiques aux violences familiales : que disent les textes ?

Caroline DUPARC (Maître de Conférences en Droit Privé et Sciences Criminelles, Angers)

09h45-10h30

L'expertise pénale en matière de violences familiales : intérêts, limites et perspectives

Alexia DELBREIL (Psychiatre, Médecin Légiste, Poitiers)

10h30-11h00

Pause, visite des stands

11h00-11h45

Les violences à l'adolescence : spécificités cliniques et thérapeutiques

Michel VIGNES (Pédopsychiatre, Toulouse)

11h45-12h30

Quelles évolutions des violences intrafamiliales : éclairage sociologique

Tristan RENARD (Sociologue, Toulouse)

12h30-14h00

Pause, déjeuner libre

14h00-17h00

SESSIONS DE L'APRÈS-MIDI

Introduction • Anne-Hélène MONCANY (Psychiatre, Toulouse)

14h00 - 15h30

Débat • Quelles réponses aux violences conjugales ?

Animé par Hervé GARDETTE (Journaliste, France Culture)

Invités Michel ALLAIX (Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes)

Janine BONAGGIUNTA (Avocate au Barreau de Paris)

Laurent LAYET (Psychiatre, Avignon)

15h30- 16h30

Session Seven

Moderateur : Thomas FOVET (Psychiatre, Lille)

Sept minutes pour décrocher la lune pour sept étoiles montantes de la psychiatrie légale, un concours de communications scientifiques qui départagera de jeunes psychiatres présentant des travaux originaux de psychiatrie légale.

16h30-16h45

Visite des stands

16h45-17h00

Délibération du jury et remise du prix Seven 2019

17h00

Conclusion de la journée

Nidal NABHAN-ABOU (Psychiatre, Rennes) et Mathieu LACAMBRE (Psychiatre, Montpellier)